

## **Faut-il croire à une industrie de défense européenne ?**

Par Jean-Pierre CHEHENSSE \*

### Au niveau des décideurs politiques

Entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2009, le traité de Lisbonne permettait d'entrevoir une volonté de doter l'Europe de moyens propres à la rendre plus efficace, à lui permettre de jouer un rôle sur la scène mondiale. Les Etats-Unis tournant leur regard avec beaucoup d'acuité vers le sud-est asiatique et le Pacifique, incitant l'Europe à prendre ses responsabilités, l'occasion était bonne pour une prise de conscience communautaire.

Parmi les acquis de ce traité, une rationalisation des instruments de la politique étrangère a été recherchée. L'un des moyens de la politique étrangère, la Défense, s'appuie sur l'outil industriel militaire.

Quelles avancées peut-on constater dans ce domaine ? Une base industrielle et technologique de défense européenne (BITDE) est-elle en train de naître ?

Force est de constater que les progrès sont lents. Certes, l'Europe peut se féliciter des actions civiles ou militaires qu'elle a entreprises, comme en Bosnie ou en Somalie (opération Atalante), de la constitution de forces communes comme le corps européen, mais la politique industrielle commune est loin de se mettre en place, chaque pays défendant âprement son pré carré et ce d'autant plus que la crise économique pousse au repli sur soi, à la défense des emplois nationaux. Il est à remarquer que les européens ont développé 3 avions de chasse – Rafale, Eurofighter, Gripen - qui sont en concurrence sur le marché mondial alors que des économies auraient pu être trouvées dans une opération commune, intelligemment organisée, marquant dans ce domaine une volonté politique commune de construire l'Europe.

Force est de constater que les projets bilatéraux franco-britanniques comme les accords de St Malo ou de Lancaster House n'ont pas –ou pas encore - donné de résultats significatifs. Pourtant, on pouvait espérer qu'ils seraient l'amorce de coopérations élargies, d'autres pays venant peu à peu se joindre aux précurseurs. L'histoire a montré que seules les coopérations bi ou trilatérales ont fonctionné dans le passé : programmes franco-britanniques Jaguar ou hélicoptères, programme Transall, programmes de missiles franco-allemands. L'avion de transport A 400M vient aujourd'hui montrer que l'exception confirme la règle, mais à quel prix... !

Il est compréhensible, aussi, que les pays avancés sur le plan de la technologie et des réalisations militaires aient une certaine réticence à partager leur savoir-faire. Il y a eu des exemples de « piratage » propres à dissuader les industriels de coopérer.

Pourtant, des organisations communes ont été mises en place, preuves d'une volonté initiale de coopération. L'agence européenne de défense (AED), l'OCCAR ont des résultats à leur actif. Créée en 2004, l'AED travaille à l'amélioration des capacités de défense communes, à promouvoir les

coopérations et à renforcer la BITDE. L'OCCAR a été chargée de négocier et de passer des contrats avec l'industrie au profit de plusieurs pays. On peut cependant se demander si les moyens affectés à ces organisations sont suffisants.

#### Au niveau des industriels :

Hormis dans le domaine des missiles où les industriels de France et de Grande-Bretagne, mais aussi, à un niveau moindre, d'Italie et d'Allemagne, se sont rapprochées pour créer MBDA, dont les résultats sont convaincants, on est bien en peine de trouver des alliances multinationales que ce soit dans le domaine de l'aéronautique, de la construction navale, ou de l'armement terrestre. Des coopérations bilatérales existent, sur les hélicoptères par exemple, mais les nationalismes jouent encore leur rôle et le partage des savoir faire ne s'opère pas facilement. Pourtant, la crise aidant, des restructurations, des rapprochements internationaux seraient souhaitables. Encore faut-il que l'impulsion vienne des Etats, de Bruxelles, pour encourager la mise en place d'une BITDE, pour soutenir une R/D dramatiquement faible si on la compare à celle des USA, pour rationaliser, coordonner et unifier la demande, mesure propre à l'économie par effet de série.

#### Conclusion

Il est temps d'agir. La gestation des programmes d'armement est longue et les mesures prises aujourd'hui n'auront d'effet que dans de nombreuses années. Les Etats-Unis ne feront pas de cadeaux aux européens (Cf ITAR « International traffic in arms regulations » restreignant les libertés de vente des matériels comportant des équipements US.) car leur industrie est puissante et les pays émergents ne vont pas se priver de prendre leur place au soleil. Les organisations mises en place, comme l'AED, ou les mesures du type « paquet défense » (Facilitant les transferts de produits liés à la défense et coordonnant les procédures de passation des marchés) tendant à fluidifier le marché européen de l'armement ne suffisent pas. Il est temps que nos dirigeants agissent, sous peine de voir l'Europe perdre peu à peu sa place en matière d'armement et donc une part de son autonomie de décision.

\* Membre du Conseil d'administration d'Europe IHEDN, ancien cadre du service diplomatique de l'IHEDN.